



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**247^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-180504

Le 4 mai 2018

de 8 h 34 à 12 h 45

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-180504



SAC-180504

UNIVERSITÉ DE MONCTON

247^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 mai 2018

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Robert Levesque, professeur	Edmundston
Marie-France Allain, étudiante	Shippagan	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Karine McLaren, professeure	Moncton
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Camille Morais-Savoie, étudiante	Shippagan
Slimane Belbraouet, professeur	Moncton	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	Christine C. Paulin, professeure	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Gilles C. Roy, doyen	Moncton
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Chantal R. Brun, professeure	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Natalie Carrier, doyenne	Moncton		
Omer Chouinard, professeur	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton		
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier	U de M		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Fernand de Varennes, doyen	Moncton		
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan		
Jean-Jacques Doucet, directeur général de la Formation continue	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne et vice-rectrice par intérim	Edmundston		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Marc Angers	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Jean-François Richard, vice- recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales	U de M
Edgar Robichaud, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Pascal Robichaud, registraire, président d'assemblée	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan

Personnes excusées : Julie Arsenault, Marthe Brideau, Andrea Cabajsky, Anne Charron, Lacina Coulibaly, Marylou Grondin-Santerre, Caroline P. LeBlanc, Nicolas Lecomte et Teréz Rétfalvi

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SAC-171103 ET SAC-180309	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-171103	5
8.1. Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32.....	5
8.2. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)	5
8.3. Autres.....	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180309	6
9.1. Autres.....	6
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	6
10.1. Création du programme de Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation.....	6
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	6
11.1. Modification aux programmes d'information-communication.....	6
11.2. Modification du programme de Maîtrise en travail social.....	6
11.3. Modifications aux programmes de criminologie (majeure et mineure)	7
11.4. Modification du règlement 27 – Crédits reconnus en équivalence.....	7
11.5. Modifications aux programmes de sociologie (majeure et mineure)	7
11.6. Modifications aux programmes d'anglais (B.A. avec majeure en anglais)	8
11.7. Modifications aux programmes de premier cycle en psychologie.....	8
11.8. Résolutions transmises pour information.....	8
12. CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE	8
12.1. Diffusion des courriels en anglais/français.....	8
12.2. Féminisation des titres et des textes.....	9
13. NOMINATIONS	9
13.1. Comité de sélection des grades honorifiques	9
13.2. Bureau de direction du Sénat académique	10
13.3. Comité conjoint de la planification.....	10
13.4. Comité des programmes du Sénat académique.....	11
13.5. Comité d'appel du Sénat académique	11
13.6. Comité d'attestation d'études	11
14. CONCOURS - RECTORAT.....	12
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	12
16. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	13
17. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
18. PROCHAINE RÉUNION.....	13
19. CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	14
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	49
ANNEXE 3 : Documents.....	50
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
Document B : Lettre – Politique sur la codirection de thèse.....	B(1)
Document C : Procès-verbal du CCJ-180313.....	C(1)
Document D : Rapport du Comité des programmes (Volume 1 et 2).....	D(1-157)
Document E : Diffusion des courriels anglais/français	E(1-2)
Document F : Dossier de la féminisation des titres et des textes.....	F(1-2)
Document G : Nominations – Comités relevant du Sénat académique.....	G(1-12)
Document H : Tiré à part de la réunion du CGV-180129	H(1)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (247^e séance)

8 h 34 : Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte.

2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Le recteur indique que le Bureau de direction du Sénat académique recommande la nomination de Pascal Robichaud, registraire à l'Université de Moncton, à titre de président d'assemblée du Sénat académique. Monsieur Robichaud occupe ce rôle pour d'autres instances à l'extérieur de l'Université, notamment la Société nationale de l'Acadie. Ce dernier a une très bonne connaissance des différents codes de procédure d'assemblée délibérante et des règlements universitaires.

R : 01-SAC-180504

Omer Chouinard, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

*« Que **Pascal Robichaud** soit nommé à la présidence d'assemblée du Sénat académique. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Le président d'assemblée se joint au groupe. Il remercie les membres pour leur confiance. Il souhaite la bienvenue à une nouvelle membre du Sénat académique, Camille Morais-Savoie qui est étudiante au campus de Shippagan. Il mentionne également le nom de Marylou Grondin-Santerre, représentante étudiante du campus d'Edmundston, qui est absente de la réunion. Il nomme les autres personnes qui ont aussi dû s'excuser.

Jean-François Richard et Marc Angers acceptent d'agir comme scrutateurs et l'heure de clôture est fixée à 16 h 30.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Selon la secrétaire générale, tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Correspondance en date du 2 mai 2018 de Étienne Dako, président de l'ABPPUM, à Lynne Castonguay, secrétaire générale (en tant que secrétaire du Comité conjoint de la planification), ayant comme objet la consultation au sujet du nouveau programme de Certificat de 2^e cycle en littératie et francisation.

Cette correspondance sera examinée au point 10.1 de l'ordre du jour.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modifications :

- À la rubrique 11.6, il faut retirer l'expression « et mineure en anglais ».
- À la rubrique 13.2, il faut ajouter le nom de J.-R. Gauvin.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

Note :

- La rubrique 14 qui correspond à une discussion portant sur le concours du rectorat débutera à 11 h 30.

R : 02-SAC-180504

Étienne Dako, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que l'ordre du jour SAC-180504 soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SAC-171103 ET SAC-180309

SAC-171103

R : 03-SAC-180504

Sébastien Deschênes, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le procès-verbal SAC-171103 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

SAC-180309

R : 04-SAC-180504

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal SAC-180309 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-171103**8.1. Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32**

Voir le Document B, p.1

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que les modifications aux règlements universitaires 22.2, 31 et 32 ont été adoptées le 11 mars 2016. Il rappelle également que certaines questions découlant du Sénat académique du 3 novembre 2017 étaient en suspens. Il donne les réponses à ces questions et répond à quelques autres questions. La discussion se trouve dans la transcription de la réunion.

Ce dossier est clos. Le point peut être retiré de l'ordre du jour.

8.2. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique que le travail est en cours à la FESR.

8.3. Autres

Aucune question n'est soulevée.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-180309**9.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document C, p. 1

10.1. Création du programme de Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente un nouveau programme, soit le Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation. L'objectif principal du programme est d'offrir une formation en ligne de 2^e cycle visant à former les enseignantes et les enseignants, ainsi que les intervenantes et les intervenants dans le domaine de la littérature et de la francisation au Nouveau-Brunswick et dans le monde. Le Certificat compte 18 crédits et sera offert à temps partiel. Il sera d'une durée de deux à trois ans et sera entièrement médiatisé.

R : 05-SAC-180504

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation. »

Vote sur R05 Pour : 31 Contre : 1 ADOPTÉE

11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document D, p. 1-155

11.1. Modification aux programmes d'information-communication

R : 06-SAC-180504

André Samson, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux exigences et aux profils des programmes de Baccalauréat ès arts (Majeure en information-communication), Mineure en journalisme et Mineure en relations publiques. »

Vote sur R06 Pour : 31 Abstention : 1 Contre : 1 ADOPTÉE

11.2. Modification du programme de Maîtrise en travail social

R : 07-SAC-180504

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Maîtrise ès arts (travail social) incluant le titre du programme et que celles-ci entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R07 Pour : 32 Contre : 2 ADOPTÉE

11.3. **Modifications aux programmes de criminologie (majeure et mineure)**Majeure en criminologie**R : 08-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Majeure en criminologie, soit la création de trois cheminements : le profil régulier, le profil appliqué et le profil avec distinction et que ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

Mineure en criminologie**R : 09-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications majeures proposées au programme de Mineure en criminologie et que celles-ci entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

11.4. **Modification du règlement 27 – Crédits reconnus en équivalence****R : 10-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements universitaires 27.1, 27.2 et 27.3. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

11.5. **Modifications aux programmes de sociologie (majeure et mineure)**Majeure**R : 11-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Majeure en sociologie afin qu'elle puisse offrir deux cheminements distincts, soit le profil régulier, soit le profil avec distinction et que ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

Mineure**R : 12-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Omer Chouinard, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en sociologie et que le nouveau profil entre en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

11.6. **Modifications aux programmes d'anglais (B.A. avec majeure en anglais)****R : 13-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil régulier) et du Baccalauréat ès arts avec majeure en anglais (profil avec distinction) et que celles-ci entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

11.7. **Modifications aux programmes de premier cycle en psychologie****R : 14-SAC-180504**

André Samson, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en psychologie, pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

11.8. **Résolutions transmises pour information**

Le VRER informe les membres du Sénat académique qu'il y a d'autres résolutions qui ont été prises par le Comité des programmes qui sont disponibles pour information. Il y a des dizaines de cours qui ont été créés, abolis ou modifiés.

12. **CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE**12.1. **Diffusion des courriels en anglais/français**

Voir le Document E p. 1-2

Le président du Conseil de la langue française indique qu'à la suite d'un cas relié à la *Politique linguistique* de l'Université, le Conseil propose d'enchâsser le libellé suivant dans la politique linguistique.

« S'agissant de la diffusion des courriels :

Pour les messages, annonces et avis reçus dans les deux langues de la part d'organismes subventionnaires ou autres : dans la mesure du possible et si le formatage original le permet, le passage en anglais de ces messages est supprimé et seule la partie en français est transférée à la liste d'abonnés pertinente.

Pour les messages, annonces et avis reçus en anglais seulement de la part des organismes subventionnaires ou autres : le message intégral est transféré à la liste des abonnés pertinente précédé de l'avertissement suivant : « Ce message a été reçu en anglais seulement ».

Pour les messages, annonces et avis reçus en français seulement de la part d'organismes subventionnaires ou autres : le message intégral est transféré à la liste d'abonnés pertinente. »

12.1. Diffusion des courriels en anglais/français (suite)

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 15-SAC-180504

Gervais Mbarga, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le libellé en gras présenté à la page 2 dans le document Diffusion des courriels anglais/français soit enchâssé dans la Politique linguistique de l'Université de Moncton à l'Article 4.1 tel que corrigé. »

Vote sur R15

Pour : 31

Contre : 1

ADOPTÉE

12.2. Féminisation des titres et des textes

Voir le Document F, p. 1-2

Le Conseil de la langue française souhaite saisir le Sénat académique du fait que le document intitulé « Programme de reconnaissance des donatrices et des donateurs de l'Université de Moncton/Individus/organisations » ne respecte pas la *Politique de féminisation des titres et des textes* de l'Université. Plusieurs catégories comme cercle du doyen, cercle du recteur, officier, compagnon, ambassadeur, etc. n'apparaissent qu'au masculin. Le Conseil de la langue française note que le Conseil des gouverneurs a adopté les catégories il y a fort longtemps.

Le Sénat académique note que le recteur et vice-chancelier souhaite relancer le Comité sur la situation féminine. Il est proposé que ce dossier soit examiné par ce comité. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 16-SAC-180504

Gervais Mbarga, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique achemine le dossier au Comité sur la situation féminine, comité qui sera relancé sous peu. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

13. **NOMINATIONS**

Voir le Document G, p. 1-12

13.1. Comité de sélection des grades honorifiques (J. Bernard*, D. Mercure*)

Voir le Document H, p. 1

Pour le remplacement de J. Bernard* (membre du Conseil des gouverneurs)

Lors de sa réunion extraordinaire du 29 janvier 2018, le Conseil des gouverneurs a décidé de recommander trois de ses membres au Sénat académique pour qu'il puisse procéder à la sélection d'un membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

Les trois candidats sont Jean-Roch Cayouette, Samuel LeBreton et Jules de Tibeiro. Avant le vote, le président d'assemblée rappelle la composition actuelle du Comité de sélection des grades honorifiques.

R : 17-SAC-180504

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Jean-François Richard et Marc Angers

Jean-Roch Cayouette est élu membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

13.4. **Comité des programmes du Sénat académique (N. Belliveau, étudiante et membre du Sénat)**

R : 23-SAC-180504

Mise en candidature :

Nicolette Belliveau

Proposée par Francis Bourgoin

Nicolette Belliveau est élue membre du Comité des programmes du Sénat académique par acclamation.

13.5. **Comité d'appel du Sénat académique (J.-R. Gauvin*, étudiant et membre du Sénat)**

R : 24-SAC-180504

Mise en candidature (poste étudiant)

Francis Bourgoin

Proposé par Marie-France Allain

Francis Bourgoin est élu membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

R : 25-SAC-180504

Étienne Dako, appuyé par Mathieu Lang, propose :

« Que les étudiants (membres du Sénat académique) qui ne sont pas membres du Comité d'appel du Sénat académique soient nommés membres étudiants suppléants ».

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

R : 26-SAC-180504

Mise en candidature (poste de professeure suppléante ou de professeur suppléant)

Karine McLaren

Proposée par Karine McLaren

Karine McLaren est élue professeure suppléante du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

R : 27-SAC-180504

Mise en candidature (poste de doyenne suppléante ou de doyen suppléant)

Jean-François Thibault

Proposé par Étienne Dako

Jean-François Thibault est élu doyen suppléant du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

13.6. **Comité d'attestation d'études (étudiantes : D. Mercure*, N. Belliveau et suppléants : M.-F. Allain et F. Bourgoin)**

R : 28-SAC-180504

Mise en candidature (D. Mercure* et N. Belliveau, postes étudiants)

Nicolette Belliveau

Proposée par Francis Bourgoin

Marylou Grondin-Santerre

Proposée par Francis Bourgoin

Nicolette Belliveau est élue membre du Comité d'attestation d'études.

13.6. **Comité d'attestation d'études (étudiantes : D. Mercure*, N. Belliveau et suppléants : M.-F. Allain et F. Bourgoin)** (suite)

Sous réserve qu'elle accepte, **Marylou Grondin-Santerre** est élue membre du Comité d'attestation d'études.

R : 29-SAC-180504

Mise en candidature (M.-F. Allain et F. Bourgoin, postes d'étudiants suppléants)

Marie-France Allain
Camille Morais-Savoie

Proposée par Francis Bourgoin
Proposée par Francis Bourgoin

Marie-France Allain et **Camille Morais-Savoie** sont élues suppléantes du Comité d'attestation d'études.

14. **CONCOURS - RECTORAT**

R : 30-SAC-180504

Olivier Clarisse, appuyé par Pierrette Fortin, propose :

« Que le Sénat académique se transforme en comité plénier pour une durée de 30 minutes. »

Vote sur R30

unanime

ADOPTÉE

Lors de ce comité plénier, les membres discutent du profil recherché et des exigences pour le poste de rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier.

Les délibérations sont enregistrées. La transcription sera remise au Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier. La transcription fera fonction de rapport du comité plénier.

15. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur cinq éléments. Ils sont :

1. Signature d'un protocole d'entente : À la fin janvier 2018, l'Université de Moncton et la province du Nouveau-Brunswick ont conclu une entente qui encadre la relation financière pour les quatre prochaines années. Le document prévoit les augmentations liées à la subvention provinciale annuelle, les droits de scolarité et l'engagement de comparaître devant un comité de l'Assemblée législative.
2. Budget de l'Université de Moncton : Le budget de l'Université de Moncton a été adopté au Conseil des gouverneurs en avril dernier. Il s'agit d'un budget déficitaire. Cela dit, nous anticipons une augmentation dans les inscriptions en septembre 2018.
3. Campagne Évolution : La campagne Évolution bat son plein. Une cérémonie de l'Ordre des Régentes et des Régents a eu lieu hier soir à Moncton où l'on a annoncé l'atteinte du palier de 30 M\$. La campagne est dans une phase très intense. Merci aux donatrices et donateurs.
4. Comparution devant le comité de l'Assemblée législative : Un nouveau comité sera mis sur pied afin d'entendre les présentations des universités publiques du Nouveau-Brunswick. Les comparutions auront lieu d'ici six semaines. Le président du comité est le député Chuck Chiasson.

15. Rapport du recteur et vice-chancelier (suite)

5. *Collations des grades* : Plus de 800 diplômes seront livrés lors des trois collations des grades dans les trois campus.

Les membres soulèvent quelques questions. La discussion est présentée dans la transcription de la réunion à l'adresse <https://www.umoncton.ca/rectorat/sac>.

16. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

À partir de l'ordre du jour de la réunion du Conseil des gouverneurs du 14 avril 2018, le recteur et vice-chancelier souligne deux points importants discutés lors de la rencontre, soit le budget et le protocole d'entente avec la Province. Il invite les sénateurs à lui poser des questions sur d'autres éléments, s'il y a lieu. Il n'y a pas de question ou commentaire de la part des membres.

17. AFFAIRES NOUVELLES

Le président d'assemblée remercie les membres suivants qui ont terminé leur mandat au Sénat académique et le recteur et vice-chancelier remet un certificat de reconnaissance aux personnes présentes. Le certificat des autres membres leur sera posté.

Les personnes ci-dessous sont remerciées pour leur engagement envers le Sénat académique.


- | | |
|-----------------------|--------------------|
| ➤ Hector Adégbidi | ➤ Chantale Brun |
| ➤ Andrea Cabajsky | ➤ Anne Charron |
| ➤ Étienne Dako | ➤ Yahia Djaoued |
| ➤ Jacques-Roch Gauvin | ➤ Caroline LeBlanc |
| ➤ Gervais Mbarga | ➤ Daisy Mercure |
| ➤ Nathalie Parent | |

18. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 24 août à 8 h 30.

19. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 45.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-180504

ANNEXE 1

Transcription de la 247^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 mai 2018

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-180504

ANNEXE 2

Enregistrement de la 247^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 mai 2018

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**

Séance enregistrée par

**André Banville
Direction générale des technologies
Université de Moncton**



SAC-180504

ANNEXE 3

Documents de la 247^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 4 mai 2018

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

